

Compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020

Présents : Mmes et Mrs, PUIG Jean-Marie, BAGNERIS Isabel, DAMBLAT Maïté, VARGAS Armand, DA SILVA Manuel, BIAGGINI Sandrine, PUPULIN Bernard, CAMBUS Lisa, GILLES Yves, TONDEUX Jacky, MAILHE Cyrille, CHABANO Nelly.

Absents : ROUGE Anne-Marie, LEFEVRE Olivier, ARGENT Pascal, VIDAL-CROCHET Sylvie, COMBES Estelle, ALAMANDRI Éric, FERRAZ Nathalie

Pouvoirs : ROUGE Anne-Marie à VARGAS Armand, LEFEVRE Olivier à DAMBLAT Maïté, VIDAL-CROCHET Sylvie à PUPULIN Bernard, COMBES Estelle à BIAGGINI Sandrine, ALAMANDRI Éric à CAMBUS Lisa, FERRAZ Nathalie à MAILHE Cyrille, ARGENT Pascal à Isabel BAGNERIS.

Point 1 : Désignation du secrétaire de séance.

Isabel BAGNERIS à l'unanimité.

Point 2 : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 juin 2020.

Vote à l'unanimité

Point 3: Election des délégués aux Syndicats

Syndicat SAGE : 2 délégués titulaires, 1 suppléant

Bulletin à scrutin secret à la majorité absolue ou à la majorité relative, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue.

Résultats du vote

			POUR	BLANC	NUL
VARGAS	Armand	titulaire	19		
ALAMANDRI	Éric	titulaire	19		
LEFEVRE	Olivier	suppléant	16	2	1

SIAS Escalieu : 2 délégués titulaires, 2 suppléants

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-7 et L5212-7,
- Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale Escalieu,
- Considérant que le syndicat est administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres, à raison de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants par commune,
- Considérant que la désignation des délégués a lieu au scrutin secret à la majorité absolue ou à la majorité relative, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à cette élection et lui fait part des candidatures de :

Résultats du vote

Nom	Prénom		POUR	NUL	
DAMBLAT	Maïté	titulaire	17	2	
BIAGGINI	Sandrine	titulaire	18	1	
CAMBUS	Lisa	suppléant	19		
ROUGE	Anne-Marie	suppléant	19		

Haute-Garonne Environnement : 1 titulaire, 1 suppléant.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant représentant la commune au Syndicat Mixte Haute Garonne Environnement au scrutin secret à la majorité absolue ou à la majorité relative, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue.

Résultats du vote

Nom	Prénom		POUR	NUL
COMBES	Estelle	Titulaire	19	
LEFEVRE	Olivier	Suppléant	15	4

Renouvellement de la commission communale des impôts directs CCID

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire ou de son adjoint délégué et de huit commissaires dans les communes de plus de 2000 habitants.

Il est donc nécessaire, suite aux récentes élections, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans notre commune.

Les huit commissaires titulaires ainsi que les huit commissaires suppléants sont désignés par la Direction Générale des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal et doivent respecter certaines conditions.

Liste établie par le Conseil Municipal

Monsieur MAILHE précise qu'il n'est plus nécessaire de désigner des commissaires extérieurs propriétaires, article 1650 3^{ème} alinéa.

Titulaires : 1

	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse
MME	BAGNERIS	Isabel	30/05/1966	2 CHEMIN DE FONTANE
M	PUPULIN	Bernard	07/05/1962	3 IMPASSE DU RAMIER
M	LARDIERE	Joël	12/02/1955	18 CHEMIN DU BAC
MME	GELY	Marie-Françoise	11/07/1949	12 CH. DARRE BARRAOU
MME	LOUSSIKIAN-PARPIROLES	Fabienne	10/04/1966	22 CHEMIN DU BAC
M	ISAIA	Mario	26/05/1952	54 CHEMIN DE FONTANE
MME	COMBES	Estelle	17/12/1978	1 CHEMIN DE LA PALANQUETTE
M	NOEL	Rafaël	14/03/1938	59 CHEMIN HURGUET 31600 MURET

Titulaires : 2

	Nom	Prénom	Date de naissance	
M	SENSEBY	Georges	22/04/1944	23 CHEMIN GRANGE
M	FAUBERT	Alain	18/05/1945	1 RUE DU CANTON
M	TONDEUX	Jacky	09/02/1958	61 CHEMIN GRANGE
MME	CHABAGNO	Nelly	23/11/1971	4-6 RUE DU CANTON
MME	FERRAZ	Nathalie	11/07/1965	6 IMPASSE DE LA ROCHE
M	BAYLAC	Patrick	06/06/1961	7 IMPASSE DE LA ROCHE
M	FALETTI	Benoit	20/06/1989	70 BIS CHEMIN FONTANE
M	PONS	Louis	05/12/1936	8 RUE SANSOU TOULOUSE

Suppléants : 1

	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse
M	DAVID	Bruno	15/07/1949	34 TER CHEMIN DE FONTANE
MME	ROUBY	Marie-José	18/04/1965	26 CH. CLOS DU BARRAOU
M	VARGAS	Armand	14/02/1944	18 ROUTE DE LAVERNOSE
MME	DAMBLAT	Maïté	27/01/1948	36 BIS RUE DU LUXEMBOURG
M	ALAMANDRI	Éric	14/08/1976	6 IMP ESCOUMOS
MME	ROUGE	Anne-Marie	26/09/1954	12 CHEMIN GRANGE
M	CRETIN BLAN-CHART	Dominique	02/07/1960	8 LOT TERREFORT DE VIGNES

M	ARGENT	Robert	11/04/1949	404 ROUTE DE RIEUMES 31600 MURET
---	--------	--------	------------	-------------------------------------

Suppléants : 2

	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse
M	GILLES	Yves	28/05/1955	2 ALLEE DE LA MANDRE
MME	SAADA	Chantal	14/06/1956	20 PLACE DE LA HALLE
M	DOS SANTOS	Yoann	22/04/1989	46 BIS CHE ROUCADE
MME	BA	Sylvie	11/03/1961	4 CHE FRANTOUPIN
M	EYCHENNE	René	01/10/1939	20 CHEMIN DU BAC
M	DASQUE	Frédéric	11/08/1968	7 ALLEE DE LA MANDRE
MME	STANCZAK	Christelle	06/08/1969	19 CHEMIN DE LA GARE
MME	DARQUES	Joëlle	08/07/1964	10 RUE CASALS 31200 TOULOUSE

Vote : unanimité.

Point 4 : Election des délégués titulaires et des suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020

Il convient d'élire : 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

- Vu le décret n° 2019-1546 du 30 décembre 2019.
- Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020.

Mise en place du bureau électoral :

Monsieur Jean-Marie PUIG, Maire, a ouvert la séance. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré douze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était rempli.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir Mme DAMBLAT Maïté Mr VARGAS Armand (les plus âgés et Mme CAMBUS Lisa et Mr MAILHE Cyrille (les plus jeunes)

Mode de scrutin :

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L.289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Le Maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal devrait élire cinq délégués et trois suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste d'hommes et de femmes respectant la parité comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (article L.289 du code électoral).

Avant l'ouverture du scrutin, le Maire a constaté que deux listes de candidats avaient été déposées.

Election des délégués et des suppléants

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris au vote :

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Les mandats de délégués sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle, selon le quotient électoral :

Liste 1 : LE FAUGA 2020 on avance : 7 délégués (4 titulaires + 3 suppléants)

Liste 2 : Un Elan pour LE FAUGA : 1 délégué (titulaire)

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du bureau électoral, les premiers élus étant délégués, les suivants suppléants. L'ordre des suppléants résulte de l'ordre de présentation sur la liste.

Sont élus les délégués suivants :

Liste 1 Délégués titulaires : PUIG Jean-Marie né le 16/11/1957

BAGNERIS née PEREIRA Isabel, née le 30/05/1966

VARGAS Armand né le 14/02/1944

DAMBLAT Maité née CASAGRANDE, née le 27/01/1948

Délégués suppléants :

BIAGGINI Sandrine née DURAND né le 14/09/1968

PUPULIN Bernard : 15 voix POUR né le 07/05/1962

CAMBUS Lisa née le 04/06/1992

Liste 2 Délégué titulaire : MAILHE Cyrille né le 24/01/1973

Point 5 : SDEHG : Alimentation du lotissement communal 7 lots

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 25/09/2019 concernant l'extension pour lotissement communal 7 lots, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Confection d'une boîte de raccordement souterraine JDD issu d'un réseau souterrain existant.
- Création d'un réseau basse tension d'une longueur environ 80 mètres jusqu'à l'accès de la parcelle.
- Pose en limite de parcelle d'un coffret type réseau type REMBT.
- Travaux annexes de branchements.
- Travaux de réfection conforme au plan définitif joint avec la proposition financière.
- Intégrer le découpage des lots dans le plan.
- Diagnostic de la présence d'amiante et HAP dans les enrobés si la voirie est concernée.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

☐ Part SDEHG 7 140 € TTC

☐ Part communale (estimation) 10 711 € TTC

Total 17 851 € TTC

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Ce projet nécessitant la création d'un nouveau point de comptage, un contrat de fourniture d'électricité sera conclu par la commune qui se chargera de la mise en service du raccordement en question.

Vote : 15 voix POUR et 4 ABSTENTIONS.

Questions diverses :

Monsieur MAILHE regrette qu'il n'y ait pas eu de concertation avec l'équipe de Monsieur TONDEUX pour proposer des représentants des différents syndicats.



Le Fauga